

SÉNAT

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du mardi 13 mai 2008

(78^e jour de séance de la session)

SÉNAT – SÉANCE DU 13 MAI 2008 **2029**

[...] Plus récemment, ce que l'on appellera « l'affaire des écoles Diwan » a également prouvé que la pratique des langues régionales dans notre République devait connaître certaines limites.

Je rappelle rapidement les faits.

En 2001, Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale, afin de prouver son attachement au développement et à la promotion des langues et cultures régionales, signe un protocole d'accord avec le président de l'association Diwan, qui fédère des établissements pratiquant l'enseignement en langue bretonne par immersion, afin d'intégrer les écoles Diwan et les 194 personnes exerçant dans ces écoles dans le service public de l'éducation.

Contestant sur le fond et sur la forme le protocole d'accord et les textes d'application,...

M. Jean-Luc Mélenchon. J'en étais !

2030 SÉNAT – SÉANCE DU 13 MAI 2008

[...]

M. Jean-Louis Carrère. ... le Comité national d'action laïque, le CNAL, qui fédère l'UNSA, le SE-UNSA, la Ligue de l'enseignement, la FCPE, et la Fédération des délégués départementaux de l'éducation, a saisi le Conseil d'État en référé, compte tenu de l'urgence de la situation qu'il dénonçait, et, sur le fond, les différentes décisions rendues par la haute juridiction administrative ont donné raison aux requérants.

M. Jean-Luc Mélenchon. Ah !

M. Jean-Louis Carrère. Le Conseil d'État – dont je fais partie – a suspendu l'intégration des écoles Diwan et de ses personnels dans l'enseignement public,...

M. Jean-Luc Mélenchon. Je l'ai fait aussi ! [...]

SÉNAT – SÉANCE DU 13 MAI 2008 **2031**

[...] En Bretagne, trois filières bilingues existent : l'enseignement public propose depuis 1983, au travers de Diwan, un enseignement bilingue à parité horaire ; l'enseignement privé avec Diwan propose l'équivalent depuis 1990 ; l'association Diwan...

M. Jean-Luc Mélenchon. C'est une secte ! [...]